

Réf: Dossier N° 012634

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KANIGBELEBAN TECHNOLOGY »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8e TRANCHE,
lot 101,ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/05/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANIGBELEBAN TECHNOLOGY »

Objet : Toutes activités de bâtiment et travaux publics . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8e TRANCHE,
lot 101,ilot 34

Dirigeant(s) : M FOFANA DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02730 du 12/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16657/GTCA/RC/2021 du 12/07/2021

